

Comment choisir sa L3?

Par **Polana**, le **04/07/2016** à **14:32**

Bonjour,

je viens de terminer ma L2 de Droit et je dois désormais choisir ma spécialité pour la L3 (droit public, indifférencié, privé ou international).

Je ne souhaite absolument pas me diriger vers du droit public ou du droit indifférencié...Cependant j'hésite énormément entre droit privé et droit international. Mon niveau est à peu près le même dans les deux domaines.

Le droit privé et le droit international m'intéressent tout deux énormément et donc, je ne sais absolument pas quoi choisir (surtout que je souhaite, plus tard, partir étudier en Angleterre).

Voilà, si quelqu'un pouvait me conseiller ce serait super [smile4]

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/07/2016** à **14:45**

Bonjour

Pouvez-vous nous transmettre les plaquettes pour voir les matières proposées

Merci

Par **Jaiuncodecivildanslatete**, le **04/07/2016** à **14:47**

Bonjour,

Félicitation Bourdieu pour votre Master 2 et bonne chance pour votre formation CRFPA ;)

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/07/2016** à **14:54**

Bonjour

Merci, mais il aurait été préférable de me dire ça en message privé [smile3]. Je tiens également à préciser que je n'ai pas encore eu les résultats de mon Master 2 et il me reste la soutenance de Mémoire en septembre mais je suis confiant. J'ai choisit de changer mon

niveau en "Formation CRFPA" car je suis en plein dedans. Mais c'est promis, je vous tiendrais au courant pour les résultats de mon Master 2, et cette fois-ci en message privé [smile4]

Encore Merci et félicitation à toi aussi pour ton entrée en L2

Par **Polana**, le **04/07/2016** à **16:15**

Il y a un récapitulatif des matières pour les deux semestres ici:http://www.univ-paris1.fr/fileadmin/UFR26/Planning_CM__S5_2016_.pdf et ici: http://www.univ-paris1.fr/fileadmin/UFR26/Planning_CM__S6_2016_.pdf

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/07/2016** à **16:40**

Bonjour,

Étant un privatiste chevronné je trouve la L3 droit privé très alléchante.

Pour La L3 international, cela a l'air intéressant. Cependant, au second semestre vous allez avoir beaucoup de droit public, notamment du contentieux administratif

Si vous faite vraiment une allergie au droit public, je vous conseil de choisir la L3 privé.

Cela dit, si vous vous destinez au métier d'avocat ou de magistrat, la L3 international redevient intéressante puisque vous aurez obligatoirement les TD de droit européen et de libertés fondamentales. En L3 droit privé, vous aurez tout de même libertés fondamentales mais sans TD

Pouvez-vous nous en dire plus sur votre projet (étude et professionnel) ?

Par **Polana**, le **05/07/2016** à **15:34**

Bonjour,

J'ai pas de trop mauvaises notes en droit public mais c'est clairement pas ce que je préfère.

Je n'ai pas véritablement de projet... Cependant, le métier d'avocat est celui qui m'attire le plus aujourd'hui.

Et j'ai donc aussi pour projet de partir étudier en Grande-Bretagne pour mon année de M1 (même si avec le Brexit, il va sûrement y avoir des changements).

Ce projet d'aller partir étudier à l'étranger est d'ailleurs ce qui me pousse en partie à me diriger vers la L3 Droit international.

Par ailleurs, pour la L3 droit privé, ce qui m'inquiète un peu c'est que durant les premières

années de licence j'ai pris dominante Science po donc je n'ai encore eu aucun cours de droit des affaires ou de droit des biens. Par conséquent, j'ai peur d'avoir des lacunes en L3 droit privé.